



RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2018

1. Introduction :

Les restrictions budgétaires du SPF Justice continuent à se faire sentir dans la gestion des prisons durant cette année 2018. Moins de moyens, moins de personnel mais toujours la même charge de travail !

Les conditions de travail de plus en plus difficiles n'ont pas manqué de faire réagir le personnel comme les années précédentes. Ces moments de contestation ont évidemment des répercussions sur la vie des détenus, de leur famille mais aussi des visiteurs.

Dans cette ambiance assez morose, une lueur d'espoir : le projet de création de maisons de transition. Ces maisons pourraient être une première étape pour faciliter la réinsertion des détenus, dans notre société et éviter la récidive.

Souhaitons donc plein succès à ce projet pour lequel nous avons milité ! Vous constaterez en lisant ce rapport que nous continuons à faire des suggestions tout est redisant que la prison n'est pas la seule sanction possible et devrait être la peine ultime.

2. Modification du CA : nomination

Lors de la dernière AG du 4 mai 2018, nomination à l'unanimité de Stella Di Vincenzo comme administratrice.

Stella est psychologue de formation. Elle vit en Belgique depuis 5 ans. Cela fait maintenant 10 ans qu'elle « fréquente » les prisons comme visiteuse. En plus de son bénévolat en Italie, elle y a effectué un stage en relation avec sa formation. Cette confrontation avec ce monde l'a motivée pour consacrer une partie de son temps libre à poursuivre ses rencontres avec les personnes incarcérées. Des rencontres qu'elle juge pas toujours évidentes et faciles, mais absolument enrichissantes au niveau humain dans leur simplicité et leur humilité.

• Les membres du Conseil d'Administration :

d'ANSEMBOURG Hubert - Sint-Annastraat, 95 A - 3090 Overijse
BATTARD Pierre - Rue d'en Bas, 4 - 7322 Ville-Pommeroeul
DI VINCENZO Stella - Rue de la Croix de Pierre 54, 1060 Bruxelles.
FIRKET Jean-Paul - Avenue des Lauriers, 40 - 4053 Embourg
LOTTIN Hervé - rue de Frameries, 139 – 7033 Cuesmes
PIRARD Edith – L'olivier, avenue des Statuaires, 46 - 1180 Bruxelles
POURVEUR Solange - av. de Ningloheid, 139 B - 4802 Heusy
SEPULCHRE Florence - rue du Presbytère, 11- 1350 Foix-les-Caves

3. La journée annuelle de partage :

Le premier contact du visiteur à l'entrée de la prison est celui qu'il a avec un agent pénitentiaire. Concernant ce travailleur de première ligne en milieu carcéral, les visiteurs se posent parfois de nombreuses questions. C'est pour trouver des réponses et créer des liens avec ces travailleurs que nous avons proposé la rencontre de deux agents pénitentiaires. Comme notre Association développe une dimension européenne, nous avons choisi d'inviter parmi les deux agents, un agent allemand afin d'élargir le débat.

Nos intervenants ont été Anne Lepage, agente pénitentiaire de la prison de Saint-Gilles et Michael Frösch, qui enseigne à l'École de formation du personnel pénitentiaire en Rhénanie du Nord Westphalie.

Cette rencontre a été organisée, le samedi 20 octobre 2018. Le thème développé : « **Regards croisés sur les missions, la formation, le vécu des agents pénitentiaires en Belgique et en Allemagne** ».

Le compte-rendu de cette journée fera l'objet du prochain *Trait d'Union*.

4. Journées Nationales de la Prison (JNP) :

Comme c'est le cas depuis plusieurs années, du 16/11 au 1/12/18 ont été planifiées les JNP. Le thème de cette année : « **A quoi sert (vraiment) la prison ?** »

✓ Stella Di Vincenzo a représenté notre Association au Comité de pilotage, qui s'occupe chaque année d'organiser les journées de réflexion autour de la prison.

✓ La journée inaugurale des JNP s'est déroulée le 16 novembre à Molenbeek, à la salle Lavallée. Stella Di Vincenzo, Hubert d'Ansembourg, François de Borman, Jean-Paul Firket et Solange Pourveur ont participé aux **Tables(r)Ondes - Émission/débat en public et en direct sur les radios associatives belges**. De plus, Jean-Paul a accepté, au nom des visiteurs, de prendre la parole et de répondre aux questions du public et ce, avec des représentants d'autres Associations.

Ce débat avec des acteurs/actrices du monde carcéral avait comme ambition d'interroger sur l'utilité de la prison. Quel était l'objectif initial, le contexte dans lequel ont été construites les prisons ? Quel est leur sens aujourd'hui ? Y en a-t-il encore un ? Où en est la réinsertion des personnes détenues ? Quelles alternatives à l'enfermement existent, ici ou ailleurs ? Et en quoi sont-elles inspirantes ? Etc.

Après la partie officielle, des rencontres intéressantes ont pu se vivre avec des responsables (Directeur, agent, assistant social, éducateur, ...) des différentes associations ou travailleurs en milieu pénitentiaire.

✓ Les membres visiteurs de l'AVFPB ont aussi collaboré avec les associations actives en prison à d'autres activités à travers le pays.

✓ Un recueil avec des témoignages de détenus, confiés aux visiteurs sur le thème de l'année, a été rédigé. Ce petit recueil, mis au point avec la Commission de surveillance de Lantin, a été distribué aux personnes présentes aux activités organisées tant à Bruxelles, qu'à Mons et à Liège...

✓ Le 17 novembre, Stella a participé à l'organisation avec le Genepi et Bruxelles Laïque à un débat sur : « Prison, désaffiliation, effondrement psychique : quelle restauration possible », et en soirée au concert des Choolers.

✓ A différents endroits, nos membres ont collaboré ou été moteurs d'activités dans le cadre des Journées Nationales de la Prison.

5. Liens développés avec certains organismes en Belgique, en Europe et avec le monde politique.

En Belgique :

➤ Contacts avec le monde politique :

✓ Entre le 4 juillet et le 28 septembre 2018, Hubert, François et Solange ont rencontré, au nom de l'Association, des représentants de tous les partis politiques francophones sauf le Parti Populaire qui n'a pas répondu au courriel qui lui était adressé.

Par ces rencontres et en vue des programmes des partis pour les futures élections de mai 2019, nous souhaitons conscientiser, sensibiliser les hommes politiques, au monde carcéral, trop souvent déshumanisant, désocialisant et bafouant la dignité de l'homme. Nous sommes persuadés que les conditions de détention et la longueur souvent excessive des peines sont des facteurs qui favorisent la récidive. Nos interlocuteurs ne nous ont pas démentis !

Nous avons aussi fait appel à une réflexion plus globale: « ***Et si la prison n'était pas toujours la solution ?*** »

Nous avons été invités à émettre différentes suggestions. Nous espérons que les différents partis, même si parler des prisons n'est pas porteur de voix, auront le courage politique d'améliorer de façon sensible les conditions de vie en prison (si la prison s'impose !) sans oublier une autre démarche essentielle : la mise en œuvre, dès l'incarcération, d'un plan de détention individualisé.

✓ Une responsable du programme de *Défi* a invité Solange à une rencontre, le 27 novembre dernier, en présence de Manuel Lambert (conseiller juridique des DH), pour donner leur avis sur la politique carcérale.

➤ **Contacts avec la presse et les médias :**

✓ Jean-Paul est interviewé le 23 mars 2018, comme visiteur, par Philippe Cochinaux pour RCF Liège.

✓ Les 29 et 30 Mai 2018, Solange est interpellée, en soirée et le lendemain matin, sur radio première par Monsieur Heureux concernant la tuerie perpétrée à Liège par Benjamin Herman, lors de son congé pénitentiaire.

✓ Le 11 juin 2018, Claire Capron, contactée par « Le Soir », répond à la question : « Comment les radicalisés recrutent-ils en prison ? »

✓ Le 14 septembre 2018, Claire est interviewée par la DH : « Comment devient-on visiteur de prison ? ».

✓ Le 27 décembre 2018, La Libre publie la réponse de François de Borman à la lettre de remerciements du Ministre Geens aux bénévoles, visiteurs de détenus. François plaide, comme notre Association, pour la mise en œuvre du plan de détention individuel.

Les moyens financiers devraient être consacrés à une vraie prise en charge des personnes, pour éviter in fine la récidive, plutôt que de consacrer des millions à bâtir encore de nouvelles prisons et de les y « abandonner » sans mettre en œuvre les moindres ressources (ou si peu) pour les aider à s'amender.

➤ **Contacts avec d'autres organisations :**

✓ Témoignage de Claire sur la prison au collège Saint Michel à une petite trentaine de jeunes de Rhéto, le mercredi 24 janvier 2018 après-

midi. Ces étudiants revenaient d'avoir assisté à des procès au tribunal de la Jeunesse .

✓ Le 12 février, Claire, Hubert et François rencontrent le Directeur de Saint-Gilles, Monsieur El Khmlichi, concernant la prévention de la violence en prison et expriment leur souhait de voir s'organiser des groupes de paroles pour les détenus.

✓ Le 14 septembre, participation de Solange au colloque organisé à l'ULB sur : « le contrôle externe des détentions », bilan de trente ans du Comité Européen de Prévention de la Torture.

✓ Après différentes démarches de Claire et de François, le CREA accepte Le 27 novembre la possibilité d'une formation pour les visiteurs de prison sur « les extrémismes et radicalismes violents »

Note : Pour lutter contre les radicalismes violents, la Communauté Française a créé le CAPREV et le CREA au sein de l'administration générale des maisons de justice.

Le CAPREV est le centre de prise en charge des détenus extrémistes radicaux. Il s'occupe plus particulièrement de la prise en charge individuelle.

Le CREA est un centre de ressource et d'appui (développant par exemple des outils pédagogiques). Il reçoit les demandes collectives pour des formations, sensibilisation de groupes,...

Outre la prise en charge des détenus, le CAPREV a une ligne d'appel accessible confidentiellement à toute personne qui aurait une inquiétude relative à la radicalisation. N° d'appel gratuit : 0800 111 72.

✓ Participation le 14 décembre au Palais des Académies à Bruxelles de Claire et de François au colloque organisé par la fédération Wallonie-Bruxelles sur la « *Polarisation sociale et radicalisation menant à la violence. Quelles perspectives pour l'éducation et le travail social ?* ».

✓ Depuis décembre, à la demande de la CAAP, Stella représente l'association dans le groupe de travail sur la prévention du suicide en prison.

✓ Durant l'année écoulée, Hubert a été souvent sollicité par des étudiants dans le cadre de la rédaction de leur mémoire. Il a également orienté vers les services adéquats des personnes souhaitant devenir visiteurs de prison.

En Europe :

✓ L'AVPL (Visiteurs Luxembourgeois) a invité Solange au Grand-Duché de Luxembourg, les 16 et 17 mars dernier, pour échanger sur le recrutement, la formation et l'agrément des visiteurs de prison en Belgique. Cette rencontre très amicale permettra de développer des liens dans la durée avec les membres de cette association.

✓ Réunion à Lille le 16 février 2018 : réflexion sur la mise en œuvre « pratique » du prochain projet européen, « *Les visiteurs sortent de l'ombre* », en collaboration avec les associations d'Allemagne, de France, des Pays-Bas et depuis peu avec du Grand-duché de Luxembourg. En avril, un vote public sur internet avait été organisé par Dfi ».

Notre projet » a été sélectionné avec deux autres parmi 37 candidats travaillant dans divers domaines. Grâce à notre désignation, nous avons obtenu une aide financière. Celle-ci nous permettra d'effectuer les démarches pour aboutir dans les meilleurs délais à la création d'une ONG internationale auprès du Conseil de l'Europe.

✓ Colloque à Augsburg : « *Une politique criminelle, au service des personnes* » du 10 au 13 mai 2018, participation d'Hervé Lottin et de Solange Pourveur.

✓ Séminaire organisé par Dfi. Anne-Marie Klopp (D), Roselyne (P-B), Raphaël (F) et Solange Pourveur (B) ont été invités à Lille du 22 au 24 juin dernier, pour une formation à la communication.

✓ Le 24 septembre, Julie Demelenne et Solange Pourveur, pour ASJ Liège I et l'AVFPB, invitent, à Lantin, les visiteurs d'Aachen. Au programme : visite de Lantin et après-midi de formation/échanges sur « les extrémismes et les radicalismes violents » par le Caprev.

✓ Le groupe Europe s'est réuni à Paris, les 24 et 25 novembre, pour préparer le prochain projet. Des échanges ont eu lieu quant à la mise en œuvre d'une organisation de visiteurs européenne. Lors de différents ateliers, les buts et la valeur d'une coopération de même que le type de collaboration ont été définis.

Le CA de l'AVFPB a marqué son accord pour la poursuite de nos activités européennes.

6. Poursuite d'une recherche de collaboration plus grande avec agents pénitentiaires.

Dans les rapports d'activités 2016 et 2017, nous constatons déjà que les

rencontres souhaitées avec les agents pénitentiaires de la CSC et de la FGTB n'avaient pu reprendre à cause de la situation sociale et des grèves.

Malheureusement, la tension ne faiblit pas et des grèves ont encore été menées en 2018. Les sujets qui fâchent sont la restructuration du travail des agents pour réaliser 10% d'économie et la mise en œuvre d'un « service minimum » en cas de grève.

Nous espérons reprendre en 2019 des rencontres constructives avec ce personnel de première ligne afin d'établir une plus grande collaboration entre agents pénitentiaires et visiteurs et ce, dans les différentes prisons du pays.

7. En préparation :

La date de la prochaine journée de rencontre et de partage est déjà arrêtée. Cette journée se déroulera à Bruxelles le samedi 19 octobre 2019. Nous vous invitons à réserver cette date dans votre agenda.

Pour l'AVFPB :

Solange Pourveur

Vous pouvez soutenir l'Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique (AVFPB), soit par un don, soit en la rejoignant comme membre effectif (si vous êtes actif en prison) ou comme membre adhérent (sympathisant).

Conformément au Règlement Européen Général sur la Protection des Données (RGPD/GDPR) entré en vigueur le 25 mai 2018, nous vous confirmons que vos données personnelles sont confidentielles et ne seront en aucun cas délivrées à des tiers.

Bulletin d'affiliation à l'AVFPB à envoyer par courriel : avfpb@hotmail.com ou par poste c/o Hubert d'Ansembourg, Sint-Annastraat 95-A / 3090 Overijse

Compte bancaire : BE85 3630 7395 9106 de l'AVFPB

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE :

MAIL :

PRISON VISITEE (si visiteur effectif) :

Souhaite devenir

☐ Membre effectif (réservé aux visiteurs de prison - cotisation : min EUR 15)

☐ Membre adhérent (cotisation facultative)

Verse un don de : ☐ 10 € ☐ 20 € ☐ 30 € autre.....

SIGNATURE :

**Visiteurs de
Prison AVFPB**

Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique – ASBL

N° d'entreprise : 0826 259 757

Siège social : rue de l'Etang Derbaix 2 – 7033 CUESMES

Compte bancaire: IBAN: BE85 3630 7395 9106 - BIC: BBRUBEBB

Courriel: avfpb@hotmail.com - site : <http://visiteursdeprison-avfpb.be/>

ISSN :_2406-4815